



LETTRE D'INFORMATION DE LA CFE-CGC Sagemcom



TOUS NOS VŒUX POUR 2021 POUR VOUS ET VOS PROCHEs

RETOUR SUR LES POINTS FORTS 2020

Malgré la pandémie vous avez pu remarquer facilement que dans notre groupe :

- Il n'y a pas eu de chômage partiel à la demande de l'employeur. Dans d'autres entreprises semblables que vous connaissez bien il y en a eu et maintenant c'est la phase "PSE"
- Vous avez perçu de l'intéressement et de la participation (*année record*) avec un peu de décalage mais sans diminution.
- Bien que suspendues, avec l'accord de la CFE-CGC, qui a pris ses responsabilités, en avril et revues en septembre, les mesures salariales ont été appliquées en conformité avec la négociation qui avait abouti en février 2020. [Augmentations moyennes 2,7% pour une inflation proche de 0% sur l'année alors qu'au niveau national ce serait plutôt 1,7%] Le "retour à meilleure fortune" prévu au premier trimestre 2021 a même été anticipé sur la paie de décembre 2020.
- La mise en place du télétravail a été encadrée et l'accord négocié et appliqué au 1er novembre 2020 est mieux disant que l'Accord National Interprofessionnel récemment signé après plus de 9 mois de négociations.
- Le Restaurant d'Entreprise est resté ouvert. Elior a même pris modèle sur les mesures mises en place à Sagemcom pour rouvrir dans d'autres entreprises.

CE QUI PERDURE EN 2021

La pandémie est toujours là et nous continuons et continuerons un dialogue nourri avec la direction :

- Réunion Teams hebdomadaire intitulée ”**Point COVID-19**” avec les participants suivants :
 - Véronique Chow-Chine (Secrétaire du CSE)
 - Thierry Alègre (Réfèrent Commission Santé Sécurité Conditions de Travail)
 - Bernard Morin (Délégué syndical CFE-CGC)
 - - (Délégué Syndical CGT-FO)
 - - (Déléguée Syndicale adjointe CGT-FO)
 - - (DRH Groupe) et 2 représentants de la direction

Lors de ces points d'échanges d'une durée de 30 mn environ les nouveautés sanitaires sont systématiquement évoquées et si nécessaire sont suivis d'une communication interne de la direction. N'hésitez pas à nous faire remonter vos interrogations afin que nous puissions les transmettre à la direction.

CE QUI NE CHANGE PAS EN 2021

- **Prévoyance santé** : Pas d'augmentation des cotisations pour la sixième année consécutive (Quand on pense que classiquement les cotisations augmentent de 3% par an, cela montre bien que la gestion paritaire est une bonne chose)
- **Allocation du CSE** : Comme Sagemcom n'a pas eu recours au chômage partiel et n'a fait appel à des fonds gouvernementaux pour assurer nos salaires, les allocations ne seront pas amputées et vous pourrez continuer de bénéficier de subventions comme l'année dernière.
- **Télétravail** : Pour l'instant le télétravail conjoncturel est de mise et vous pouvez constater qu'il perdure. Nonobstant nous vous encourageons à garder un lien avec votre entreprise pour ne pas vous isoler outre mesure. Nous vous encourageons à lire les préconisations de l'accord signé le 23 décembre 2020 relatif à l'équilibre des temps de vie. Celui-ci rappelle que le droit à la déconnexion est toujours en vigueur.

NÉGOCIATIONS EN COURS ET À VENIR

- **Salaires** : Négociation annuelle obligatoire : deuxième réunion programmée le 28 janvier 2021. **N'hésitez pas à nous donner des idées.** Même si à la vue des faibles augmentations des indicateurs habituels (Prévision Inflation, SMIC, PMSS, Minis conventionnels, ...) nous ne pouvons pas vous assurer que nous réussirons à obtenir le même résultat que sur 2020!
- **Communication Syndicale** : Afin de respecter les mesures sanitaires, il nous est très difficile de communiquer vers vous et avec la mise en œuvre du télétravail pour un grand nombre d'entre vous nous avons demandé et obtenu que la direction diffuse exceptionnellement la présente communication. A la CFE-CGC nous pensons qu'il faut aller plus loin dans la démarche et qu'il est nécessaire que nous puissions vous informer à notre convenance par des moyens électroniques - La communication syndicale digitale pourrait donc fonctionner au sein de Sagemcom.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES!

CFE-CGC Sagemcom : <http://www.cfecgc-sagemcom.com>

Délégué Syndical: Bernard MORIN [06 11 85 46 05] - Délégué Syndical Adjoint : Rachid BRAHMI [06 07 56 42 39]
Secrétaire du CSE : Véronique CHOW-CHINE [01 57 61 22 88]

